

PSYCOM

COMMUNIQUE DE PRESSE

PSYCOM INFORME SUR LES DROITS DES
PERSONNES VIVANT AVEC UN TROUBLE
PSYCHIQUE : EN VILLE, CHEZ SOI
ET À L'HÔPITAL

Psycom a publié sur son site internet 3 nouvelles pages abordant les droits des personnes vivant avec un trouble psychique, afin de mieux les connaître et les faire valoir dans différentes situations.

Psycom est un organisme public qui participe à la défense des droits en santé mentale, en offrant une information de qualité sur les droits des personnes concernées et les recours possibles en cas de non-respect de ces droits. **Pour la première fois sont regroupées sur un même site des informations utiles dans tous les domaines de la vie quotidienne qui peuvent être impactés par le fait d'avoir un trouble psychique.** En proposant une information accessible, ces contenus inédits sur les droits contribuent à l'empowerment des personnes vivant avec un trouble psychique

Parce que c'est ensemble que nous pourrons améliorer le respect des droits et garantir la citoyenneté de toutes et tous, Psycom met à disposition, en complément de ses 7 brochures d'information sur les droits en psychiatrie, des nouveaux contenus web complets et régulièrement mis à jour. **Trois nouvelles pages** dédiées aux droits, à destination des patients et patientes, des équipes de soins et d'accompagnement, des juristes et des proches.

Estelle Saget, responsable éditorial de Psycom a rédigé ces 3 pages avec la participation de différents professionnels, dont trois médiatrices de santé pair. Son travail a pu être enrichi par les contenus du [Kit Histoire de Droit](#), outil pédagogique Psycom créée par Sophie Arfeuillère et des brochures d'information sur les droits, coordonnées par Céline Loubières. Maud Meylan, Chargée de mission au Psycom jusqu'en 2022, a également été sollicitée pour son expertise du respect des droits en service de psychiatrie. Toutes nos informations sur les droits en psychiatrie sont actualisées régulièrement, grâce à notre partenariat avec Olivier Dupuy, docteur en droit.

Sur [notre site internet](#), vous pouvez désormais trouver des informations sur [les droits dans la vie de citoyenne/citoyen](#), dans la vie de personnes soignées [en ville](#) ou [à l'hôpital](#). Ces informations concernent diverses situations telles : parentalité et désir d'enfant, droit de vote, prêt immobilier, privation de liberté, téléphone à l'hôpital, droit d'accès à son dossier patient etc.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ont, à l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale 2023, publié de "[nouvelles orientations pour améliorer les lois visant à lutter contre les atteintes aux droits humains dans les soins de santé mentale](#)".

D'après un sondage mené par l'[UNAFAM](#) dans le cadre de son [Baromètre 2023](#) : "85% des répondants déclarent que leur proche accède difficilement à au moins un de ses droits fondamentaux".

Enfin, en octobre dernier, [les Etats généraux des maltraitements](#) concernant les personnes en situation de vulnérabilité, dont les personnes vivant avec un trouble psychique, ont remis leur synthèse à Aurore Bergé, Ministre des Solidarités et des Familles, et à Fadila Khattabi, Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées. Ce rapport comprend 70 propositions qui s'articulent autour de 7 objectifs dont le premier qui vise à "*Mieux informer les personnes et leur entourage concernant leurs droits et les recours, de manière transversale*".

PSYCOM

Psycom est un organisme public d'information sur la santé mentale, de lutte contre la stigmatisation et de défense des droits. Il est financé par le Ministère de la Santé, de Santé publique France, les Agences régionales de santé d'Ile-de-France, Nouvelle Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes. Les missions de Psycom sont assurées par une équipe de 10 professionnels aux compétences variées qui travaillent collectivement sur l'ensemble des projets.

Contact : presse@psycom.org